

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/03/2019

## **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 8

Date de convocation

26/02/2019

Date d'affichage

26/02/2019

L'an deux mille dix-neuf, le premier mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

### **Etaient présents :**

Mme BOUTROUX Stéphanie, Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Christian, Mme NEBOUT Roberte, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique

### **Procuration(s) :**

M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole, Mme VILLENEUVE Odile donne pouvoir à Mme BOUTROUX Stéphanie

### **Etai(ent) absent(s) :**

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BERCHEM Franck, M. ROYER Franck, Mme VILLENEUVE Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TRIBOULET Véronique

**Numéro interne de l'acte : 2019/03/01/0064**

**Objet : Approbation Compte Administratif 2018 Commune**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian MOREAU, élu président de séance en application de l'article L2121-14 du Code des Collectivités Territoriales, délibérant que le compte administratif de la commune, de l'exercice 2018, dressé par Madame Carole FAYOLLE, Maire, qui s'est retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2018, et les décisions modificatives dudit exercice :

Donne acte à Monsieur le Président de la présentation du compte administratif,

Constata aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes,

Arrête les résultats tels que définis dans le compte administratif de la commune.

Sur le compte administratif figurent les résultats du vote et sont apposées les signatures des conseillers présents.

VOTE :

N'a pas pris part au vote : Mme FAYOLLE Carole

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAGNET

Le Maire,

